SOMMAIRE

2 Votre commune vous informe
3 Pharmacies de garde
3 Petites annonces
3 Agenda
3 Valangin et le Val-de-Ruz
3 Mobilité 2030
5 Nicolas Monnin
5 Larusée
5 Kiwanis
5 Neuchâtel ouest
6 Informations paroissiales
7 Conseil général
7 Centre de jeunesse
7 Paysannes du Val-de-Ruz
7 Presse locale
8 Résultats sportifs

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz

Val-de-Ruz info

N° 119 | 14 janvier 2016

IMPRESSUM **Editeur:** Val-de-Ruz Info, Impasse des Trois Suisses 5, 2053 Cernier | **Présidente de la coopérative:** Claire Wermeille, 032 853 10 21 | **Rédaction:** Claire Wiget, 079 285 25 41, claire.wiget@valderuzinfo.ch | **Secrétariat:** Bernadette Jordan, 032 853 70 64 | **Pour les questions administratives et commerciales:** journal@valderuzinfo.ch | **Publicité:** Stefano Metrangolo, 078 840 91 16, stefano.metrangolo@valderuzinfo.ch | **Internet:** www.valderuazinfo.ch | **Impression:** Val Impressions, Cernier | **Tirage:** 8'700 exemplaires | **Distribution:** bimensuelle dans tous les ménages du Val-de-Ruz | **IBAN:** CH34 8025 1000 0029 0688 4 **Prochaine parution:** le jeudi 28 janvier 2016.

LE TRIBUNAL CANTONAL SOUTIENT LA COMMUNE ET LES MÉDECINS

Feu vert de la Cour de droit public pour la vente de l'ancien immeuble communal de Fontainemelon au cabinet médical de groupe Fontainemelon-Dombresson.

Le tribunal cantonal a rendu son verdict le 15 décembre. Il déboute le citoyen de Val-de-Ruz qui avait recouru fin 2014. Dans son argumentaire, la Cour s'interroge sur le caractère téméraire de la démarche du recourant (qui avait déjà été débouté en première instance par la Chancellerie d'Etat). La formulation fait sourire le principal intéressé. Ce dernier voit dans le verdict de la justice une décision politique. Il n'en dira pas plus pour l'instant, préférant attendre la fin du mois de janvier pour annoncer la suite qu'il entend donner à cette affaire. S'il devait saisir le Tribunal fédéral, le Conseil communal a déjà annoncé qu'il ferait recours contre un effet suspensif.

Du côté de la Commune, des médecins et du comité citoyen qui s'était formé dans la foulée du comité référendaire, on se réjouit de la décision de la justice. Les membres du cabinet parlent de soulagement et d'encouragement avec toutefois un bémol, «*après la décision du Conseil général (ndlr: le 17 février 2014), on s'est tapé dans le dos. Après le référendum, on a fait sauter les bouchons de champagne, aujourd'hui, on va éviter de trop se réjouir*». Les 22 mois entre le dépôt du recours et la décision du Tribunal cantonal ont «*usé, fatigué et irrité*» les médecins. «*On a expliqué beaucoup de fois la situation, même au-delà des frontières communales, tout en restant respectueux. Le découragement nous a guettés*», confient les médecins «*très déçus de l'acharnement de ce citoyen*».

Lors de sa dernière séance de l'année 2015, le 14 décembre, le Conseil général de Val-de-Ruz a adopté un nouveau règlement des finances. Le document, qui intègre la législation cantonale, permet maintenant au Conseil communal de gérer son patrimoine financier comme il l'entend, sans passer par le législatif, mais de concert avec la commission de gestion et des finances de la commune et avec l'approbation du Conseil d'État. Un règlement qui pourrait faire office de plan B, si le recourant devait saisir le Tribunal fédéral.

Reste à savoir quand le premier patient pourra franchir la porte du nouveau cabinet? Les médecins évoquent le début de l'année 2017. */cwi*

De gauche à droite: Francis Monnier et Anne Bourquard Froidevaux du Comité citoyen, le Conseiller communal François Cuche, Charles Maurer du Comité citoyen, Chantal Simon du cabinet médical, le Conseiller communal Cédric Cuanillon et Jean-Daniel Pauchard du cabinet médical. (cwi)

LA MOB NETTOYAGES
Appartements villas, bureaux
Shampoinage de moquettes
Tapis de centre
Service conciergerie
Case postale 123
2052 Fontainemelon
Succursale à Bevaix Tél. 032 853 11 11
Fax 032 853 53 48
lamob@bluewin.ch

FIVAZ
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
2043 Boudevilliers
www.fivaz.ch
Ouvert samedi matin de 8h à 11h
Aménagements extérieurs
EXPOSITION
accès libre permanent

flückiger ELECTRICITE
Chézard-St-Martin
Tél. 032 853 53 22
www.fluckigersa.ch

ADR Toitures
www.adr.ch
032 720 00 00

F. Gabus & Cie SA
F. Gabus & Cie SA
Sous le Chêne 2
2043 Boudevilliers
www.fgabus.ch
Chauffe-eau entartré = frais d'énergie supplémentaires.
Installations sanitaires - Ferblanterie - Réseaux eau et gaz - Chauffage - Installations solaires
tél.: 032 857 26 16 e-mail: fga@fgabus.ch fax: 032 857 21 23

ELECTRICITE · TELECOM · DOMOTIQUE
MATTHEY-ELEC.CH
2065 SAVAGNIER 032 854 20 40

ELECTRO-TT S.à r.l.
Fontainemelon
Av. Robert 24
- Installations électriques diverses
- Installations téléphoniques et Télématique
- Swisscom partner
- Installations paratonnerre
- Magasin appareils électroménagers toutes marques
- Dépannage 24h/24

Tél. 032 853 28 91 • electro-tt@bluewin.ch

VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Une lecture publique importante!

Suivant en cela une proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé en décembre dernier que, à l'avenir, la lecture publique sera de la compétence unique des communes et ne relèvera donc plus d'une responsabilité partagée entre celles-ci et le canton. Conséquence directe: l'Association du Bibliobus neuchâtelois ne recevra plus d'appui financier de l'Etat à raison de CHF 480'000 par année – ce qui constitue environ la moitié de ses recettes – au-delà d'une période transitoire portant sur 2016 et 2017 avec des aides respectives maintenues à hauteur de CHF 320'000 et CHF 160'000, à confirmer pour cette dernière.

L'Association du Bibliobus neuchâtelois dessert trente communes et alimente sept bibliothèques fixes. En 2014, ce sont 283'000 documents qui ont été prêtés. A Val-de-Ruz, en complément des bibliothèques publiques existantes à Fontainemelon et aux Geneveys-sur-Coffrane, le Bibliobus fait halte régulièrement à Boudevilliers, Dombresson, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Les Hauts-Geneveys et Montmollin. Par exemple, à Dombresson où le Bibliobus est le plus sollicité, y compris par des classes d'écoles dans le cadre de l'enseignement de la lecture, ce sont 10'800 ouvrages qui ont été prêtés en 2014.

Le Bibliobus joue donc un rôle essentiel vis-à-vis de la population, dans le cadre de l'école et pour la lutte contre l'illettrisme notamment. Il est un des instruments qui permettent d'accéder à la culture. La Commune est prête à relever le défi de sauvegarder la lecture publique et s'associera aux efforts des autres collectivités publiques pour pérenniser le Bibliobus et ses services.

Armand Blaser, conseiller communal

Actualités

Mobilité douce

Après une première installation à Cernier sur le parking situé au sud de l'Hôtel-de-Ville, la Commune met à disposition une deuxième borne de recharge pour véhicules électriques aux Geneveys-sur-Coffrane, sur le parking situé devant l'administration communale. La recharge y est gratuite jusqu'à fin 2016, tout comme sur le réseau des bornes Vmotion dans le canton.

Cette deuxième borne a été mise en service en collaboration avec Viteos SA, dont la carte d'accès Vmotion permet de recharger sur toutes les bornes du réseau Green Motion en Suisse. Ce dernier se développe régulièrement et la densification des bornes publiques permet d'augmenter le rayon d'action des véhicules électriques.

La borne de Cernier, quant à elle, fait partie du réseau Move, développé dans le canton par Groupe E SA, ce qui permet également aux utilisateurs de cette carte d'accès de trouver une solution de recharge à Val-de-Ruz.

Il est à signaler que les deux bornes sont alimentées en énergie renouvelable de source hydraulique.

La Commune propose également une voiture Mobility, stationnée aux Geneveys-sur-Coffrane, ce qui permet à la population de bénéficier de plusieurs alternatives en matière de mobilité.

Pour tout renseignement, les sites www.vmotion.ch, www.move-net.ch et www.mobility.ch ou l'adresse *energie.val-de-ruz@ne.ch* sont à votre disposition.

Votations fédérales et cantonale

En date 28 février 2016, quatre votations fédérales porteront sur les objets suivants:

- initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»;
- initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en oeuvre)»;
- initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»;
- modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard).

Alors que la votation cantonale portera sur l'objet suivant :

- décret du 3 décembre 2015 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (Transports).

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote:

- vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédant l'élection, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les deux villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de l'élection à 10h00;
- vote par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- vote au bureau électoral unique à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Nous rendons attentifs les électeurs étrangers que seule la votation cantonale leur est ouverte en vertu de la loi sur les droits politiques (LDP).

L'usage du Guichet unique est vivement recommandé pour voter de manière sécurisée et automatisée. Afin de vous permettre de voter par voie électronique, l'administration du contrôle des habitants établit volontiers les demandes de contrat directement aux bureaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à *cdh.val-de-ruz@ne.ch*.

Changement au Conseil général et à la Commission de gestion et des finances

Le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Montavon Régis (PS) en remplacement de Mme Geith Chauvière Ingela (PS), démissionnaire.

Le Conseil général a nommé M. Guyot Pierre-Ivan (PS) à la Commission de gestion et des finances en remplacement de M. Lardon Patrick (PS), démissionnaire.

Assermentation des cantonniers

Le 10 décembre 2015 s'est déroulée la cérémonie d'assermentation de trois nouveaux cantonniers. Comme leurs collègues de la voirie en 2014, ils se sont engagés solennellement, par cette prestation de serment, à respecter les règles de déontologie en relation avec leurs missions, notamment la gestion des déchets.

La Commune porte connaissance au public que les personnes suivantes ont été assermentées par le Conseil communal: MM. Bornoz Marc, Lambercier Gilles et Pereira Jorge. Ces personnes sont désormais autorisées à verbaliser les personnes qui ne respectent pas les règles liées à la gestion des déchets.

Vie pratique

Transports publics: des nouveautés!

Depuis le 13 décembre 2015, les horaires des transports publics connaissent des changements importants. Par le biais de Val-de-Ruz info, durant quelques éditions, nous vous informons des améliorations les plus significatives. Aujourd'hui: l'offre entre Cernier et La Chaux-de-Fonds s'étoffe!

Jusqu'à l'introduction du nouvel horaire, en règle générale, un bus circulait entre Cernier et Les Hauts-Geneveys à raison d'une fois par heure. Cette fréquence a maintenant doublé. Ainsi, ce ne sont pas moins de 38 liaisons par jour qui sont proposées dans chaque sens du lundi au vendredi. Cette desserte permet des correspondances aux Hauts-Geneveys avec les trains qui partent respectivement aux minutes 19 et 49 en direction de La Chaux-de-Fonds. Dans l'autre sens, les bus relèvent les correspondances des trains arrivant de La Chaux-de-Fonds aux minutes 9 et 39.

A noter qu'à Cernier, les bus de/vers Les Hauts-Geneveys sont en lien avec ceux vers/de Savagnier-Neuchâtel.

Manifestations

Neuchâtel Mobilité 2030

Ce thème important fait l'objet d'une votation cantonale le 28 février 2016. Pour en présenter les enjeux et discuter avec la population, les conseillers d'Etat Laurent Favre et Laurent Kurth feront halte à Fontainemelon, salle de spectacles, le **lundi 18 janvier 2016 à 19h00**. Venez nombreux participer à cette rencontre.

CONNAISSANCE DU MONDE
À L'ÉCRAN, UN FILM · SUR SCÈNE, L'AUTEUR

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film «Norvège et les îles Lofoten – Voyages aux 4 saisons» le **mercredi 20 janvier 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon, ceci en présence de son réalisateur, M. Gérard Bagès.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

LE INOCHE — CINÉ-CLUB < VAL-DE-RUZ >

Le Cinoche, le nouveau Ciné-club du Val-de-Ruz mis sur pied par l'association Cliftown Films, a le plaisir d'annoncer la projection du film «Indiana Jones – les aventuriers de l'arche perdue» le **dimanche 24 janvier 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 1 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi.

Du 9 au 15 janvier 2016
Pharmacie Coop Vitality
Fontainemelon
032 853 26 30

Du 16 au 22 janvier 2016
pharmacieplus marti
Cernier
032 853 21 72

Du 23 au 29 janvier 2016
pharmacieplus du val-de-ruz
Fontainemelon
032 853 21 72

Médecin de garde 0848 134 134

Pompes funèbres
Weber & Grau
2053 Cernier 032 853 49 29

Petites annonces

Le Team Agrès ouvre ses portes! Si tu es une fille et que tu as entre 6 et 9 ans, viens découvrir la gymnastique aux agrès lors de nos 2 portes-ouvertes: lundi 18 janvier de 16h30 à 18h30 à la salle de gym de Coffrane et le mercredi 20 janvier de 15h30 à 17h30 à la salle de gym de Dombresson. Pour tous renseignements: 032 853 66 42.

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Exposition

La galerie Belimage à Valangin accueille les œuvres de Olga Sokolova «La vie en couleur et en forme» jusqu'au 14 février. La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 15h à 18h ou sur rendez-vous au 032 504 20 42.

Aînés

Le Club des aînés Dombresson-Villiers-Le Pâquier propose une conférence d'André Monnier, «La Syrie d'avant la guerre». Le rendez-vous est fixé au 29 janvier à 14h à la salle de paroisse de Dombresson. Collation.

Le Club des loisirs du 3e âge de Fontainemelon et environs organise son assemblée générale suivie d'une soirée diapositives «Notre Val-de-Ruz» par M. Burgat, le 27 janvier à 14h, à la salle Riant-Val à Fontainemelon. Collation.

Suite en page 5

VAL-DE-RUZ ET VALANGIN Même destin?

Révolution de 1848 et naissance du district

Le récit de la révolution de 1848 a déjà été écrit à maintes reprises, il est donc inutile de reprendre en détail les événements. Il est important de dire que le mouvement est européen, qu'il touche plusieurs pays. Le soulèvement à Paris du 24 février est connu quelques jours après et les Neuchâtelois pensent que le moment est venu de se libérer du roi de Prusse. Si Le Locle et la Chaux-de-Fonds, appuyées par des Erguéliens (souvent des proscrits neuchâtelois) et des Suisses, le mouvement est moins suivi par les Vaux-de-Reux. Certains villages connaissent des escarmouches. Cernier est acquis à la nouvelle politique et tente d'imposer ses vues à ses voisins. Des «Eperviers» agités veulent placer un drapeau suisse sur l'église de Saint-Martin. Chézard-Saint-Martin peine à exécuter les ordres du gouvernement provisoire, pourtant elle se résout à en mettre sur les trois bâtiments scolaires. Rappelons que Ami Girard (1819-1900) est originaire de cette communauté, mais c'est un «Bourdon», Louis Sandoz-Morthier, qui vient rassurer la population. A Fontainemelon, les idées passent sans coup férir. A Dombresson, quelques échauffourées sont signalées.

L'élection de l'assemblée constituante du 17 mars délègue Louis Sandoz-Morthier et Justin Gretillat (cercle de Dombresson, 111 votants), Eugène Favre (cercle de Fenin, 65 votants), Frédéric-Guillaume Gaberel, justicier (Savagnier, 63 votants), le même Justin Gretillat (Coffrane, 15 votants), Charles-Frédéric Girardbille (Boudevilliers-Valangin, 25 votants), A. Veuve et Ulysse Debély (Cernier, 121 votants), Aimé Challandes (Fontaines, 44 votants) et Paul Morthier, futur médecin (Chézard-Saint-Martin, 42 votants). Les cercles de Boudevilliers-Valangin, Dombresson et Coffrane résistent, tandis que les circonscriptions de Cernier et de Fenin sont enthousiastes.

La votation du 30 avril 1848 sur la constitution cantonale donne 548 oui (51.3%) et 518 non (48.7%). A la même date, le corps électoral du Val-de-Ruz refuse de transformer l'assemblée constituante en premier Grand Conseil, par 562 non contre 502 oui. Les familles patriciennes, la Vénérable Classe des pasteurs, les bourgeoisies sont dans les perdants. Le rassemblement des royalistes en juillet 1852 ainsi que la contre-révolution de 1856 n'y changeront rien, mais la tension va durer plusieurs années.

Le découpage administratif du canton s'opère en six districts, le Val-de-Ruz devient l'un d'eux, avec une préfecture (François Droz est nommé préfet). Le chef-lieu désigné est Fontaines, notamment en raison de sa position géographique centrée. Le drapeau tricolore (vert, blanc et rouge avec une croix suisse) devient l'emblème, ainsi en décide la constituante, le 11 avril 1848. En juillet de la même année, la caroline avec ses châtiments corporels est abolie. L'attachement à la Suisse est marqué par l'acceptation de la constitution fédérale, le 18 août 1848.

La contre-révolution de 1856

Ce soubresaut atteste que la totalité de la population n'était pas acquise à la république, tant s'en faut. Les fidèles du roi de Prusse n'avaient pas désarmé et ourdirent un complot pour restaurer l'état ancien. Le Val-de-Ruz était divisé presque à parts égales. Comment l'expliquer? La nostalgie de l'ancienne bourgeoisie, la résistance des pasteurs après la disparition de la Classe, l'influence des familles patriciennes, propriétaires des biens-fonds ainsi que les problèmes financiers de la République jouent un grand rôle. Ainsi un mouvement de résistance se fait jour. Les conjurés se réunissent à La Borcarderie, endroit écarté et discret. D'autre part, le roi pouvait compter sur des fidèles, tels que Georges-Frédéric Petitpierre-Wesdehlen (1791-1883), ancien conseiller d'Etat, Charles-Frédéric de Pourtalès-Steiger (1799-1882), colonel, Henri-Frédéric Meuron-Terrisse (1802-1872), lieutenant-colonel et banneret de Neuchâtel. Le Val-de-Ruz avait fait l'objet d'une sécurisation par les autorités légitimes: contrôle de La Vue des Alpes, occupation de Valangin, levée de troupes de milice pour assurer le calme. Seules les communes de Fenin et des Geneveys-sur-Coffrane eurent leur comité royaliste.

Un mouvement diplomatique européen s'active pour résoudre ce qui était devenu l'Affaire de Neuchâtel, avec menaces d'envahir la Suisse par les armées de Frédéric-Guillaume IV et de son allié français, Napoléon III. Jadis pour rappeler l'événement, les classes primaires chantaient Roulez, tambours, pour couvrir la frontière sur des paroles de H.-F. Amiel, philosophe et poète genevois.

En 1877, le Val-de-Ruz connaît une nouvelle agitation, car Cernier remet en cause l'attribution du chef-lieu à Fontaines et désire se substituer à cette dernière localité pour devenir chef-lieu du district. A coups de pétitions (et de contre-pétitions des Lèche-beurcane), les autorités radicales de Cernier demandent au Conseil d'Etat de proposer le changement au Grand Conseil. Le législatif statue le 28 novembre 1877 et c'est oui pour Cernier par 44 voix contre 36 et … 21 abstentions! Deux ans plus tard, l'hôtel de ville est inauguré pour y placer l'administration. Outre l'affrontement politique, soutenu par deux journaux vaux-de-reux opposés: Le Réveil (radical) et Le Val-de-Ruz (libéral), on peut penser que la démographie a contribué à faire pencher la balance en faveur des Eperviers.

Mais dès les années 1930, le Val-de-Ruz est dépouillé peu à peu de ses services: disparition de la préfecture et de la justice de paix, centralisation du cadastre au Locle, regroupement des tribunaux à La Chaux-de-Fonds, en attendant la disparition probable de cette subdivision administrative!

© Maurice Evard, historien

NEUCHÂTEL MOBILITÉ 2030, LA CAMPAGNE EST SUR LES RAILS

Le canton lance sa campagne en faveur de Neuchâtel Mobilité 2030. Sous l'égide du RUN, des autorités des Régions Entre-deux-Lacs, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Centre-Jura, la Communauté urbaine du Littoral et La Béroche, le Conseil d'Etat va présenter le projet à la population à l'occasion de plusieurs séances d'information.

Pour mémoire, Neuchâtel Mobilité 2030 qui établit la planification des besoins en infrastructures routières et de transports publics pour les vingt prochaines années repose sur quatre piliers: le RER, la mobilité douce, les routes nationales et les routes cantonales.

Le peuple se prononcera sur le projet à l'occasion des votations du 28 février.

Lors de chaque séance, le Conseil d'Etat entouré des autorités régionales présentera les enjeux spécifiques à chaque région.

Pour le Val-de-Ruz, la séance d'information est agendée le **18 janvier à 19h** à la salle de spectacles de Fontainemelon. */cwi-comm*

Horaires et dates dans les autres régions:

- 14 janvier, à 19h à l'aula du Centre des Deux Thielles (C2T) au Landeron
- 19 janvier, à 20h à la salle Fleurisia à Fleurier
- 20 janvier, à 19h à la salle Dixi (restaurant de la Fresque) au Locle
- 25 janvier, à 19h à la salle polyvalente de La Chaux-du-Milieu
- 27 janvier, à 19h au Musée international d'horlogerie (MIH) à La Chaux-de-Fonds
- 3 février, à 19h au Temple du Bas à Neuchâtel
- 4 février à 19h à la salle de spectacles à Saint-Aubin

www.NEmobilite2030.ch

NE MOBILITÉ 2030
Un canton, un espace
mobilisons-nous!

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

GOUABLIN Nicole
PERRIN Emmanuel

Centre 4
2052 Fontainemelon
032 853 21 71

F.-Soguel 1
2053 Cernier
032 853 46 86

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Challandes Frères Peinture Sàrl

Plâtrerie - Plafonds suspendus

Transformation et rénovation en tout genre

Comble-Emine 13
2053 Cernier
challfreres@bluewin.ch

Tél. + Fax 032 853 19 91
Natel 079 240 32 05
www.challandes-peinture.ch

ESPACE optique
Fontaines

DES PRIX ÉPOUSTOUFLANTS!

1. Comment est-ce possible?
Ayant des frais de fonctionnement très bas, je peux reporter ces économies sur mes prix. Vous économisez 25% sans perte de qualité!

2. La qualité est-elle garantie?
Je travaille avec les meilleurs fabricants de l'optique et suis un opticien diplômé avec plus de 10 ans d'expérience.

3. A-t-on du choix?
Les meilleures marques sont disponibles, et les collections sont actuelles et régulièrement renouvelées, à des prix défiant toute concurrence.

4. Pourquoi sur rendez-vous uniquement?
Fixer un rendez-vous permet de s'adapter aux horaires de chacun. Vous pouvez fixer un rendez-vous simplement pour visiter le magasin… ou faire ma connaissance. Aucune obligation d'achat! Examen de vue, expertises, conseils et devis gratuits.

Pascal Vuilleumier - Fontaines - Tél. 032 853 1990

MCM ÉLECTROMÉNAGER

Appareils encastrés
La vie en fors
FORS

Gamme 55 cm ou 60 cm
Platines, vitro, gaz, induction
Fours à air chaud, vapeur, pyrolise
Lave-vaisselle super silencieux

MCM ÉLECTROMÉNAGER SA
Verger 4
2013 Colombier
30 ans

Ouvert tous les jours jusqu'à 18h30

Tél. 032 841 22 09
www.mcmmayor.ch

H2OHENER

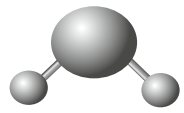

Dépannage - Sanitaire Val-de-Ruz

Stéphane Höhener
Natel 079 307 83 09 - E-mail: sanitaire.h2o@gmail.com

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES

CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
Tél. 079 310 15 76 ch.horger@bluewin.ch

Gian Luca Scrimitore
Agence Neuchâtel
F. Soguel 16, 2053 Cernier
gian_luca.scrimitore@baloise.ch
078 799 57 67

Bâloise
Baloise Bank SoBa

Vous avez profité de l'EuroBonus...!! Profitez de nos primes avantageuses.

N'hésitez pas à me demander une proposition pour votre nouvelle voiture.

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire **Chauffage**
0848 000 105

" le p'tit COUP d'MAIN "
service technique à domicile
VAL-DE-RUZ et alentours

Selon votre demande, je m'occupe :
- de vos petites réparations : électricité, sanitaire . . .
- de fixer ou suspendre vos éléments décoratifs.
- de régler vos appareils électroniques, TV, Box . . .
- de vos objets pour la déchetterie.
- de vos commissions de ménage.
- de vos déplacements, sous conditions.
- . . . et autres . . .

N'hésitez pas à m'appeler : 079 / 295 51 73
032 / 544 27 77

Tarif horaire très raisonnable
Au plaisir de vous servir,
Pierre-André Guyot

LOTO
dimanche 17 janvier
AUVERNIER
Salle Polyvalente - A votre choix :15h ou 16h30 pour 30 tours

40 1 Royale 3 x 300.-
1 Impériale : 1'500.-
Contrôle LotoWin
Minibingo

40.- / 80.- / 120.- Cartes COOP ou Bons Loto
40 tours - 1 carte : 10.- / 6 cartes : 50.- / 12 cartes : 60.- / 18 cartes : 70.-

Fr. 12'500.- de lots

Invités 1/2 tarif : District du Val-de-Ruz

Profitez du Transport Gratuit Organisé
Fontainemelon (Chez Foly) 13h25 - Cernier (VR) 13h30
Fontaines 13h35 - Boudevilliers (VR) 13h40 Valangin (VR) 13h45

Loto Fidélité Le 16ème gratuit
www.infoloto.ch
032 373 73 73

HEIDAK

Les plantes au bénéfice de votre santé.

Découvrez et testez notre nouvelle gamme de Spagyrie Heidak à base de plantes de culture biologique suisse.

Nous proposons des entretiens avec conseils personnalisés et fabriquons des mélanges adaptés à chacun.

Idéal pour toute la famille et en particulier pour les enfants, femmes enceintes ou allaitantes ainsi que pour vos animaux.

Demandez-nous conseil !

Plus d'informations sur www.heidak.ch

pharmacie**plus**
du val-de-ruz
rue du centre 2
2052 fontainemelon
tél. 032 853 22 56
fax 032 853 65 07
valderuz.ne@pharmacieplus.ch
www.pharmacieplus.ch

Fiduciaire MOY s.à.r.l.
Succ. T. & V. Lardon

Gérance immobilière — ***Une entreprise familiale à taille humaine***

Merci de votre fidélité

Bois-du-Pâquier 3 • 2053 Cernier • Tél. 032 857 12 20
contact@fidmoysarl.ch • www.fidmoysarl.ch

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Gymnastique

La FSG Cernier organise le 6 février à 20h15, à l'ancienne salle de gym de Cernier, sa soirée annuelle sur le thème «Les Jeux de la FSG Cernier». Cantine, tombola et bar-disco. Adultes, 10 francs, enfants, 5 francs. www.fsg-cernier.ch.

Moulin de Bayerel

L'année 2016 démarre en musique pour **le Moulin de Bayerel** avec un jazz-brunch, le 24 janvier de 10h à 14h avec le Old Time Jazz Remember. Inscriptions jusqu'au 18 janvier à *bayerel@net2000.ch* ou au 079 270 43 36.

Ski

Le 16 janvier, si la neige est de la partie, les élèves en âge de scolarité obligatoire pourront dévaler les pentes du domaine des **Bugnenets-Savagnières** sans bourse délier, de 9h à 12h30.

Le 6 février, **le ski-club Chasseral-Dombresson-Villiers** propose un slalom géant populaire nocturne au téléski du Crêt-du-Puy. L'occasion de se mesurer à Didier Cuche. Retrait des dossards au départ du téléski entre 17h30 et 18h30. Premier départ à 19h. La finance d'inscription est offerte par le ski-club.

Comment vous faites?

Le harcèlement scolaire, c'est le thème qui sera abordé le 4 février dans le cadre de **Comment vous faites?**, les soirées de discussions et d'échanges entre et pour parents proposées par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz. La réunion sera animée par Jean-Luc Tournier, psychologue, psychothérapeute et consultant en institutions sociales. Inscription obligatoire auprès du secrétariat du CSVR au 032 854 95 59. La soirée démarre à 20h.

Connaissance du monde

Des voyages aux quatre saisons, en présence de Gérard Bages, en **Norvège et aux îles Lofoten**, c'est ce que propose Connaissance du monde, le 20 janvier à 20h à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Le 10 février à 20h, Connaissance du monde emmènera son public au Rajasthan avec «**Richesse de l'Inde**», un film de Gilbert Leroy.

Les lotos, vide-greniers et autres brocantes ne sont pas publiés dans l'agenda de Val-de-Ruz Info. Pour de telles manifestations, vous êtes priés de vous référer à notre rubrique petites annonces sous www.valderuzinfo.ch.

Annoncez vos manifestations en envoyant un courriel à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 21 janvier.

DISTRIBUTION

Vous n'avez pas reçu votre journal? Il arrive dans votre boîte aux lettres de façon irrégulière? Signalez-le en téléphonant au 032 753 51 60 ou en écrivant un courriel à *distribution@expedito.ch*

NICOLAS MONNIN: PREMIÈRE EXPÉRIENCE SUR LE DAKAR AVORTÉE

Neuf mille kilomètres avalés en 15 jours au guidon de sa moto… c'est le défi que visait Nicolas Monnin. Le Vaudruzien a pris le 2 janvier le départ du mythique rallye Dakar qui se déroule depuis 2009 sur le continent sud-américain. Malheureusement pour lui, une chute à plus de 100 km/h a douché ses espoirs. Le motard s'en tire avec une côte froissée mais a dû abandonner.

Avec le Genevois Damien Udry qui a lui aussi dû renoncer, Nicolas Monnin était le seul Suisse à prendre part à la course.

Les concurrents se sont élancés le 2 janvier de Buenos Aires avec l'espoir de boucler leur périple à Rosario, ville au nord-ouest de la Capitale, le 16, après 13 étapes de 600 à 800 kilomètres à travers l'Argentine avec une incursion en Bolivie.

Nicolas Monnin pratique la moto depuis qu'il est en âge d'avoir le permis. Mais c'est plutôt dans les arts martiaux qu'il s'est jusqu'ici illustré, dès la fin des années 90, en judo et en sumo, discipline dans laquelle il a décroché une 3e place aux championnats d'Europe.

Pour sa première participation au Dakar, Nicolas Monnin s'était fixé un objectif: franchir la ligne d'arrivée. Ça ne sera pas pour l'édition 2016. */cwi*

Nicolas Monnin s'est envolé le lendemain de Noël, direction l'Argentine, pour prendre part à son premier Dakar. (cwi)

UNE GRANGE POUR LARUSÉE

On était un peu à l'étroit chez Larusée, le seul producteur d'absinthe artisanale du Val-de-Ruz. Difficile dans le petit atelier de distillation de Fenin d'accueillir du monde dans de bonnes conditions.

La ferme du 18e siècle qui accueille l'entreprise familiale disposait d'une grange inoccupée que Jean-Pierre Candaux et Nicolas Nyfeler ont rénovée et transformée en Grange Larusée. Un espace à leur image, mêlant tradition et innovation, pour accueillir les clients. Un espace que les deux distillateurs veulent faire vivre au-delà du simple échange commercial.

Dès le départ, les entrepreneurs ont voulu faire les choses différemment, à leur manière. Ils ont tout réinventé: la bouteille, le packaging et le goût. «*On voulait quelque chose de soigné, de soyeux, de subtil, de tendre, une absinthe qui s'adresse à tout le monde. On a fait beaucoup de recherches par rapport au goût, pour se démarquer de l'amertume qui caractérise l'absinthe*», explique Nicolas Nyfeler. Bien leur en a pris puisque depuis la création de l'entreprise, il y a trois ans, les breuvages qui sortent de la distillerie ont décroché des prix dans différentes compétitions à travers le monde. Citons par exemple la médaille d'or obtenue à Londres en 2014 à l'occasion de l'Absinthe masters.

Reste que pour Nicolas Nyfeler et Jean-Pierre Candaux, l'absinthe ne se résume pas à un apéritif ou à un digestif. «*Dès le départ on est partis dans l'univers de la gastronomie*». Et c'est cet aspect que les Vaudruziens souhaitent développer dans leur Grange Larusée. Le lieu a accueilli mi-décembre des ateliers et une master class dirigés par le Toulousain Romuald Cancès, un virtuose du cocktail rencontré à l'occasion des Etoiles de Mougins, un festival international de la gastronomie qui s'est tenu en septembre dernier dans le sud de la France.

Durant deux jours, Romuald Cancès a emmené les participants, du simple amateur d'absinthe au barman professionnel, dans des territoires de saveurs inconnues.

«*Pour faire vivre la Grange Larusée, l'idée est d'organiser des événements tous les deux mois, environ. En janvier, nous proposerons un autre atelier consacré cette fois-ci à la pâtisserie*». Pour l'occasion, c'est le pâtissier français Vincent Catala qui sera présent à Fenin les 14 et 15 janvier.

Larusée produit artisanalement 3 à 4000 bouteilles d'absinthe par année. Ses trois produits phares, Larusée Bleue, Larusée Verte et la Blanche de Léon sont distribués principalement en Suisse, en France et au Québec. En 2016, la fée verte du Val-de-Ruz devrait faire son entrée sur le marché américain. */cwi*

LE KIWANIS SOUTIENT LES CARTONS DU CŒUR

Le Kiwanis Club du Val-de-Ruz a remis début décembre un chèque de 1'400 francs aux Cartons du Cœur, représentés par Georges Guerdat. La cérémonie a eu lieu à Fenin, en présence du président du Club, Salvatore Picci et du responsable des œuvres sociales Sylvian Guenat.

La somme a pu être récoltée grâce à la vente de miel, de moût et de sachets de thé, fin novembre à Fontainemelon. */cwi-comm*

NEUCHÂTEL-OUEST: VALANGIN SIGNE LA CONVENTION

Etape importante dans le processus de fusion des communes de Neuchâtel, Valangin, Corcelles-Cormondrèche et Peseux. Les présidents ont signé, le 6 janvier au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, la convention de fusion.

Le texte sur lequel les Conseils généraux concernés se prononceront le 8 février jette les bases de la future commune. Il prévoit notamment des structures démocratiques élargies avec l'instauration d'assemblées citoyennes qui permettront aux habitants de se prononcer sur la vie quotidienne de la nouvelle commune. Ces assemblées, sans pouvoir décisionnel, fonctionneront comme force de propositions au Conseil général.

Conformément au droit cantonal, la convention détermine le nom, le territoire, les armoiries et l'organisation des autorités de la nouvelle commune. Le texte fixe également un coefficient fiscal, le plus bas des quatre entités concernées, à savoir 67.

La population se prononcera lors d'une votation populaire le 5 juin.

Si d'aventure Valangin devait refuser la fusion, les autres communes ont prévu un plan B pour une fusion à trois.

Par ailleurs, un site internet (www.fusion-neuchatel-ouest.ch) a été ouvert pour renseigner la population sur le projet. */cwi-comm*

Salles de paroisses à louer. Renseignements sur le site internet ou au secrétariat.

EREN

Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

CULTES

Di 17 jan.	10h00	Fontainemelon, célébration oecuménique pour l'ouverture de la semaine d'unité des chrétiens (Phil Baker et Sandro Agustoni)
Di 24 jan.	10h00	Dombresson, culte animé par les catéchumènes suivi d'un repas (Yvena Garraud Thomas)
Di 31 jan.	10h00	Valangin (Vincent Schneider)
Di 7 fév.	10h00	Cernier (Phil Baker)

Renseignements Francine Cuche Fuchs

ENFANCE - JEUNESSE

Groupe de jeunes 8ème à 11ème HARMOS

Ve 22 jan. 18h15-21h30 Coffrane, salle de paroisse (pic-nic)

La Récré

Savagnier

Ve 15 jan. 15h15-17h00 Savagnier, salle de paroisse

Ve 29 jan. 15h15-17h00 Savagnier, salle de paroisse

Dombresson - Villiers - Le Pâquier - La Côtière - Engollon

Ve 22 jan. 11h35-13h20 Dombresson, salle de paroisse (pic-nic)

Merci de ne pas oublier le réhausseur pour les enfants de la Côtière.

Cultes de l'enfance

Chézard-St-Martin

Je 14 jan. 11h45-13h10 Chézard-St-Martin, rue Ami-Girard 1, salle de paroisse (pic-nic)

Ciné-Dieu ou culte de l'enfance (6 à 9 ans env.)

Ve 29 jan. 15h30-17h30 Coffrane, salle de paroisse (goûter offert par la paroisse)

AINÉS

Groupe des Aînés de Dombresson (salle de paroisse)

Vendredi 29 janvier à 14h00. Conférence par M. André Monnier, «**La Syrie d'avant la guerre**». Collation.

Groupe des Aînés de Cernier (maison Farel)

Mercredi 10 février à 14h30. Diaporama: «**Rétrospective Expo 02**» par M. François Mercier. Collation

ET ENCORE...

Soirée de prière pour l'unité des chrétiens

Mardi 19 janvier de 20h15 à 21h30, chapelle de Landeyeux.

Souper débat « Vers quelle fin de vie ? »

Jeudi 21 janvier de 18h45 - 21h30, salle de paroisse catholique, Pierres Grises 3 à Cernier avec **Thierry Collaud, médecin et théologien.**

Repas paroissial à Dombresson

Dimanche 24 janvier dès 11h00, Repas paroissial (raclette) après le culte à Dombresson.
Inscriptions auprès du secrétariat paroissial jusqu'au mardi 19 janvier au 032 853 64 01 les mardis et vendredis matins.

Préparation au baptême

Jeudi 4 février de 20h00 à 22h00 à Cernier, Maison Farel
Sur inscription : prenez contact avec la/le pasteur/e de votre secteur (voir sous contacts). ***Informations sur le site internet.***

Soirée inter-religieuse sur le thème de l'amour

Jeudi 4 février à 20h à la salle de paroisse de Dombresson. Intervenants chrétien, bouddhiste, musulman. *Organisée par les jeunes de la paroisse.*

Concert d'orgue

Dimanche 7 février à 17h, Temple de Chézard-St-Martin par **Madame Babette Mondry.**

CONTACTS

Phil Baker, **pasteur**, Eglise 1, 2056 Dombresson, Tél. 032 852 08 75, 079 219 03 60, e-mail : phil.baker@eren.ch

Francine Cuche Fuchs, **pasteure**, rue des Tilleuls 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, Tél. 032 931 62 38, email : Francine.CucheFuchs@eren.ch

Alice Duport, **pasteure**, Eglise 1, 2056 Dombresson, Tél. 032 852 08 77, e-mail : alice.duport@eren.ch

Yvena Garraud Thomas, **pasteure**, rue du Musée 3, 2207 Coffrane, Tél. 032 857 11 95, email : Yvena.Garraud@eren.ch

Jocelyne Mussard, **diacre**, 078 891 01 99, e-mail jocelyne.mussard@eren.ch

Myriam Blanchoud Vuilliomenet, **secrétaire paroissiale**, 032 853 64 01, email : paroisse.vdr@eren.ch

Retrouvez toutes les informations de la paroisse sur notre site internet : ***www.eren-vdr.ch***

Paroisse protestante du Val-de-Ruz

Pour vos dons : CCP 12-335570-5

Au Griffon
Votre boutique au Val-de-Ruz depuis 1917
switcher made with respect
RIEN NE SERT DE ROULER LOIN QUAND ON A TOUT SOUS LA MAIN!
Confection-Lingerie-Mercerie et tellement plus encore!
switcher Triumph sloggi CALIDA driver Street One
NOUVEAU Dépôt chimique
Epervier 9 - 2053 Cernier - 032 853 70 12

EMERY Pompes Funèbres
Ecoute Respect Disponibilité
Une aide précieuse apportée avec calme et humanité
Toutes formalités - Transports
Cortaillod - Neuchâtel 032 841 18 00

JC Rollier
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
SAVAGNIER - NEUCHÂTEL
soudure • aluminium • inox
Rue des Forgerons 23 T 032 853 55 77
2065 Savagnier M 079 755 09 63
rollierserrurerie@bluewin.ch F 032 853 37 43

carrosserie s zaugg
Garantie de 5 ans en tôlerie et peinture
Sylvain Zaugg
Comble-Emine 11 Tél. 032 853 13 33
2053 CERNIER carrzaugg@bluewin.ch

Dick Optique
VOUS VERREZ, C'EST MIEUX !
Av. L.-Robert 64 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 68 33 | www.dickoptique.ch

VAUTHIER MENUISERIE
MENUISERIE VAUTHIER SA
2017 Boudry | T +41 32 843 02 20
info@vauthier.ch | www.vauthier.ch
EgoKiefer Fenêtres et portes
Piatti Revendeur

La touche de l'économie
0844 844 644
Margot
Mazout de chauffage
Diesel, Essence
Succ. de Celsa-Charmettes S.A.
Sous-le-Pré 19 - 2014 Bôle
www.margotmazout.ch
e-mail : info@margotmazout.ch

EQUILIBRÉ, LE BUDGET 2016 PASSE LA RAMPE

Le budget 2016 de Val-de-Ruz a passé la rampe du Conseil général le 14 décembre à Fontaines. Le report de charges du canton vers les communes a obligé le Conseil communal à revoir ses prévisions à la baisse. Dans la mouture présentée à la fin du mois de novembre, le budget présentait un bénéfice de 9'000 francs. Celle acceptée mi-décembre affiche un excédent de revenus de 4'400 francs.

Pour parvenir à l'équilibre, l'exécutif a renoncé à alimenter en 2016 la réserve prévue pour la recapitalisation de Prévoyance.ne, une «économie» de 530'000 francs.

Le groupe PLR-PDC a exprimé sa satisfaction de voir Val-de-Ruz conclure de manière positive sa 1ère législature. La droite souligne que certains points doivent faire l'objet d'un suivi attentif, notamment en ce qui concerne l'évolution des effectifs de l'administration communale, plus 18,2 emplois plein temps depuis 2014.

Le groupe socialiste a salué le fait que Val-de-Ruz soit une des rares communes neuchâteloises à présenter un budget équilibré, malgré le report de charges et l'amélioration des transports publics. Le PS a toutefois souligné que la dotation consentie en matière de culture, sport, loisirs et transports scolaires pourrait être améliorée.

Le groupe a déposé un amendement demandant que la suppression des transports par deux entreprises privées à la mi-journée pour les élèves du 3e cycle, notamment de la Joux-du-Plâne et du Pâquier, soit compensée par la distribution de cartes multicourses leur permettant de se rapprocher de leur domicile et leur offrant le choix de rentrer à la maison, comme les enfants domiciliés sur trajet des transports publics. Les socialistes ont estimé que cette solution coûterait à la commune 6'000 francs, qui pourraient être compensés en revoyant à la baisse la somme prévue pour la représentation de la commune à la Saint-Martin à Porrentruy. Après une suspension de séance demandée par le groupe PLR-PDC, l'amendement a été accepté par 25 voix, sept refus et trois abstentions.

Le budget ainsi amendé a été approuvé à l'unanimité, tout comme l'emprunt de 13,5 millions de francs sollicité pour financer l'exercice 2016.

En ouverture de séance, les Conseillers généraux ont adopté d'une seule voix le règlement sur les finances qui a dû être modifié en raison de la nouvelle loi cantonale sur les finances de l'Etat et des Communes. La compétence communale passe ainsi de 50'000 à 100'000 francs. Le chef des finances, Cédric Cuanillon, a assuré les élus que l'exécutif n'allait pas faire usage à outrance de cette nouvelle compétence. Le nouveau règlement fait également une distinction claire entre patrimoine administratif et financier, ce dernier devenant de la seule compétence du Conseil communal.

Les membres du législatif ont aussi accepté à l'unanimité la modification du règlement général. Les principaux changements acceptés sont la mise en place d'articles permettant la destitution d'un membre du Conseil communal, la réintroduction de la motion populaire, l'ajout de la résolution pour les membres du Conseil général et la suppression de l'ensemble des dispositions financières.

En cours de soirée, les élus ont encore accepté par 29 oui, trois non et trois abstentions, l'octroi d'une subvention de 99'000 francs d'une durée de trois ans pour le Centre jeunesse Val-de-Ruz. Il s'agit de permettre à l'institution de maintenir l'augmentation des prestations introduites en 2014 et financées jusque-là par un soutien extraordinaire des 12 Heures du fromage. Durant les discussions, le président de la commission de gestion et des finances a prié le Conseil communal de soumettre au Conseil général un projet de règlement sur les subventions aux sociétés locales durant l'année 2016.

Enfin, en réponse à un postulat déposé par Christine Ammann Tschopp qui demandait une élection explicite du Conseil communal, le législatif a préféré maintenir le statu quo. */cwi*

COUP DE POUCE COMMUNAL POUR LE CENTRE JEUNESSE

C'est reparti pour trois ans pour le Centre jeunesse Val-de-Ruz. Le Conseil général a accepté en décembre d'allouer à l'institution 99'000 francs pour que l'institution puisse poursuivre ses activités. «*Nous sommes très reconnaissants*», explique son président, Blaise Amstutz.

Jusqu'en 2014, année de son déménagement au cœur du village de Cernier, le centre officiait trois fois par semaine. Puis, grâce au soutien des 12 heures du fromage, il a pu étendre ses activités et accueille désormais les jeunes de 12 à 17 ans tous les après-midis en semaine plus une quinzaine de soirées, dont quatre à six consacrées au sport. Le centre est placé sous la responsabilité de Jaïr Geiser, éducateur HES, secondé par une stagiaire, Maurane Donzé. Tous deux travaillent dans l'institution à 50%.

Sur mandat de la commune, le centre assure également une permanence à La Fontenelle, lors des repas de midi.

L'institution réfléchit à l'engagement d'une apprentie assistante socio-éducative pour la rentrée d'août 2016. Travailler avec des stagiaires, c'est bien, mais en principe elles ne sont là que pour six mois et surtout elles sont parfois très jeunes.

Une apprentie engagée pour trois ans, permettrait de travailler sur le long terme, avec les jeunes qui fréquentent le centre. Reste que pour s'offrir ce «luxe», le centre a besoin d'environ 13'000 francs annuellement. Si les fonds ne sont pas trouvés, l'idée ne sera pas abandonnée. «*Si ça ne se fait pas en 2016, ça sera pour 2017 ou plus tard*», explique Blaise Amstutz.

Outre l'engagement d'une apprentie, l'institution envisage également de rénover sa cuisine, durant l'année en cours et éventuellement d'ouvrir les locaux durant la pause de midi.

Le Centre Jeunesse Val-de-Ruz fonctionne avec un budget d'environ 75'000 francs par année. «*Un budget très modeste en comparaison d'autres institutions du même style*», souligne le président. */cwi*

PLUS DE 70 ANS D'ACTIVITÉ POUR LES PAYSANNES DU VAL-DE-RUZ

Avec ses 180 membres, la section Val-de-Ruz de l'Union des paysannes neuchâteloises est un organisme qui compte.

Les femmes paysannes vaudruziennes se sont constituées en association il y a 71 ans. L'idée de départ, au sortir de la deuxième Guerre mondiale, était de permettre aux membres de se rencontrer, de s'entraider, de se former et de se divertir. Aujourd'hui la section compte près de 200 femmes âgées de 20 à plus de 100 ans. Des paysannes, mais aussi des femmes dites rurales, qui ne vivent ni ne travaillent sur une exploitation, mais qui se sentent proches de la campagne.

A la création de la section, l'assemblée générale qui se tenait un dimanche, représentait LA sortie annuelle pour les paysannes. Sept décennies plus tard, les buts sont restés les mêmes, mais les activités se sont diversifiées. Aujourd'hui, il s'agit également de promouvoir les produits de la ferme et de maintenir, voire renouer les contacts avec les consommateurs. C'est notamment pour cette raison que les paysannes du Val-de-Ruz tiennent un stand chaque année à la foire de printemps de Dombresson.

Ces dames participent également à la journée du lait à la pause. «*Chaque année, en novembre, on visite cinq collèges et on propose des verres de lait et de la tresse aux enfants*», explique la présidente de la section Val-de-Ruz, Anne Challandes.

Le reste de l'année, les membres se retrouvent pour diverses activités, cours de yoga, chorale, sortie en ski ou en raquette, soirée bowling ou cinéma, etc. «*On a essayé d'organiser des cours plus juridico-administratifs, mais ça n'a pas trop de succès*», regrette la présidente dont la formation d'avocat n'est pas étrangère à ce goût pour le conseil juridique.

La section Val-de-Ruz de l'Union des paysannes neuchâteloises est en train de développer un groupe apéritif. «*Pour le moment, on est en phase de démarrage*», prévient Anne Challandes. Tout a commencé au printemps 2014 lorsque le groupe a été sollicité par le Parc Chasseral pour organiser un apéritif pour les résidents de la ferme Matile qui avaient participé au programme de rénovation des murs en pierres sèches.

Les paysannes du Val-de-Ruz ont reçu par la suite diverses sollicitations ce qui les a poussées à créer un groupe apéritif chargé de plancher sérieusement sur un concept plus professionnel. */cwi*

A+

Le successeur du Courrier neuchâtelois réservé aux zones urbaines… pour l'instant
Le Courrier neuchâtelois, c'est fini. Depuis le 14 janvier, il a été remplacé par A+, un hebdomadaire de type magazine décliné en deux versions et distribué dans les zones urbaines du canton, entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds et entre Saint-Aubin et Le Landeron.

Le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers sont exclus. «*Ce n'est pas comme ça qu'il faut le formuler*», explique le directeur général de la Société neuchâteloise de presse, Jacques Matthey. «*Le Courrier neuchâtelois était arrivé à la fin d'un cycle. Lorsqu'on a réfléchi à un nouveau concept, on est arrivé à la conclusion qu'il était difficile d'avoir un seul hebdomadaire pour l'ensemble du territoire cantonal, parce que les attentes des lecteurs des différentes régions ne sont pas identiques. Dans un premier temps, on a décidé de se concentrer sur les zones urbaines*».

Du côté de la commune de Val-de-Ruz, la réaction à ce changement dans le paysage médiatique vient de sa présidente, Anne-Christine Pellissier: «*Ce n'est pas une vision très moderne des choses de vouloir opposer ville et campagne. Ce n'est pas très heureux de faire cette différenciation alors qu'on est à dix minutes des centres-villes, qu'on met en place des noctambus et que la population se déplace beaucoup en ville, attirée par ce qui s'y passe*».

Cette «vision passéiste» des choses pourrait n'être que passagère. «*On va lancer et faire vivre les deux éditions d'A+ et à la fin du premier semestre, on va se mettre autour d'une table et réanalyser ce qui peut être fait pour les deux vallées*», explique Jacques Matthey. */cwi*

RÉSULTATS SPORTIFS

Hockey sur glace 3e ligue

Samedi 19 décembre 2015	HC SenSee – HC Val-de-Ruz:	2 - 3
Dimanche 10 janvier 2016	HC Val-de-Ruz – HC Le Mouret:	7 - 5

Prochaine rencontre à domicile pour le HC Val-de-Ruz, le 19 janvier à 20 heures 30 face au HC Gurmels.

Tchoukball LNA

Les Flyers attendent Piranyon Origin, le 15 janvier à 20h30 au collège de la Fontenelle, à Cernier.

Tchoukball LNB

Vendredi 8 janvier 2016	Val-de-Ruz Black Kites - Piranyon Fusion:	non connu

Le 5 février à 20h30, les Black Kites accueillent Sion au collège de La Fontenelle, à Cernier.

Ski nordique

La première étape du circuit Helvetia Nordic Trophy M16 s'est déroulée le 20 décembre à Davos. Plusieurs pensionnaires du SC Vue-des-Alpes ont fait le déplacement. En M16, Emma Wüthrich a terminé à la troisième place. En M13, Illan Pittier a grimpé sur la plus haute marche du podium et Noélie Brandt a décroché le bronze. En M14, Lola Wüthrich a terminé 4e.

Ski alpin

Excellent début de saison pour Rémi Cuche du SC Chasseral Dombresson. A l'occasion des premières compétitions interrégionales romandes M16 à Zinal, les 12 et 13 décembre, le Vaudruzien a décroché la première place du slalom spécial. Le week-end suivant, à Laax, le même Rémi Cuche a pris la 2e place du deuxième slalom national M16.

Rock'n'roll acrobatique

Le Tic-Tac Rock club de Cernier a pris part au Swiss Ranking Final 2015 qui s'est tenu à Berne le 28 novembre.

En catégorie Main Class, Gwendoline Marilley et Stephan Schlegel ont terminé sur la deuxième marche du podium. Ophélie Petracca et Thierry Cordey se sont adjugés la 7e place.

En catégorie Junior B, Mia et Colin Stauffacher se sont classés 6e. Clara Vauthier et Noah Rollier ont pris la 10e place.

Pour la dernière compétition de l'année 2015, le World Masters à Lyon, en France, en catégorie Main Class, Gwendoline Marilley et Stephan Schlegel ont terminé 8e, Laura Chappuis et Alexandre Pais ont décroché la 19e place et Ophélie Petracca et Thierry Cordey la 32e.
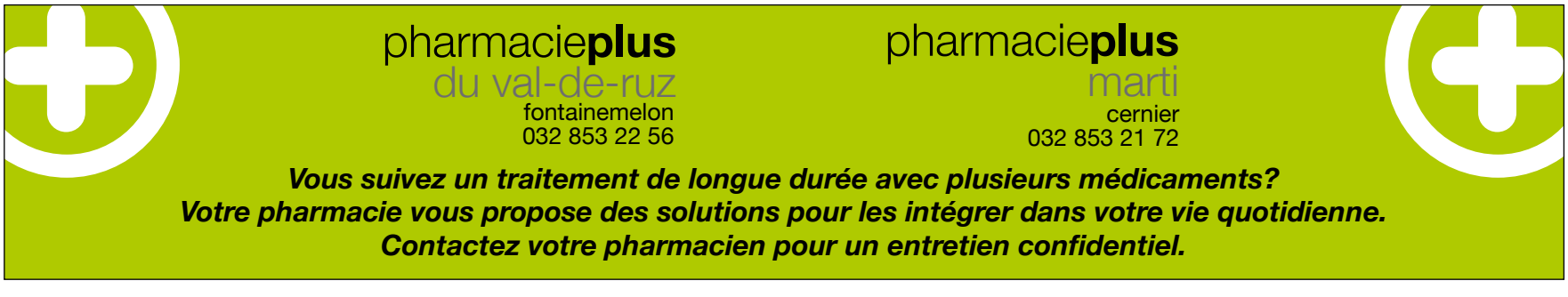
En catégorie Youth, Mia et Colin Stauffacher ont pris le 23e rang, Clara Vaucher et Noah Rollier le 28e et Laura Gerber et Evan Dagostino le 32e.